



## EXTRAIT N°25/2021 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 22 MARS 2021

Date de la  
convocation :  
Le 16 mars 2021

Nombre de  
conseillers  
municipaux  
En exercice 33

En début de  
séance :  
Présents 26  
Procurations 1  
Absents 3  
Excusés 3

**En cours de  
Séance :**  
Présents 28  
Procurations 1  
Absents 3  
Excusés 1

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux du mois de mars, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence de M. ADELE Claude, 1<sup>er</sup> adjoint ;

*PRESENTS* : le Maire, M. Yan MONPLAISIR.

*Adjoints* : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,

*Conseillers municipaux* : M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. DELPHIN Laurent, M. PALIX Pierre, Mme FRANCOIS Francine, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Daniel.

*ABSENTS EXCUSES* : Mme MENCE Marielle, (procuration à M. DELPHIN Laurent), Mme LARAIRIE Sylvia.

*ABSENTS NON EXCUSES* : Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme CARDOU Josiane, M. ADELAIDE Michel.

Préfecture Martinique  
Contrôle de légalité  
REÇU LE

31 MARS 2021

**ASSISTANTS** M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (Dircab), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Claudine NELLA, Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), Mme Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. Alain BONHEUR (DST), Mme Françoise DORE (DCE), M. José SOUDOUROM (DSU).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Lyne CATHERINE pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**FINALISATION CONSTRUCTION E.S.A.P.  
APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

Le Maire expose :

Cette opération initiée depuis 2011, a connu de multiples arrêts liés à des contentieux. Les travaux prévus consistent en la finalisation de la construction (lancement du 2<sup>nd</sup> œuvre) et la mise en œuvre de l'autonomie énergétique du bâtiment grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques. L'Espace Sportif Associatif Polyvalent (ESAP) renforce l'offre d'équipements sportifs aux pratiquants, qu'il s'agisse d'arts martiaux, de musculation ou de pétanque, afin d'améliorer leurs conditions d'accueil et de prise en charge.

L'intérêt réside également dans l'implantation du service administratif des sports de la Ville qui ne bénéficie actuellement pas des conditions optimales de fonctionnement. Cet outil dédié à l'amélioration du cadre de vie et à la diversification de l'offre de services, vise à prévenir la fuite de la population Joséphine au profit des territoires limitrophes. Il représente par conséquent un atout au regard du schéma global de cohérence de la ville.

L'opération a été estimée à la somme de 625 492,78 € H.T. et le plan de financement se présente comme suit :

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>		<b>TAUX</b>
Etudes	33 700,00 €			
Remises en état	32 900,00 €			
Construmabat	44 974,80 €	Ville	62 049,77 €	10,00 %
GYP Construction	95 132,87 €	Autofinancement		
Lots renégociés/initial Solar Electric	183 063,01 €			
TELEC	19 404,68 €			
I.T.M.	85 046,55 €	ETAT	182 643,00 €	29,20 %
SOTRABOIS	15 338,87 €	D.S.I.L. 2021		
SMAC	13 733,41 €			
Caraïbes Froid Climatisation	2 737,30 €	C.T.M.	380 800,00 €	60,88 %
HIPPOLYTE PLOMBERIE	24 085,86 €	A.C.T.C. 2020		
Ambroise Construction peinture	50 012,61 €			
Ambroise Construction carrelage	24 516,99 €			
3D NET SERVICES	845,82 €			
<b>TOTAL</b>	<b>625 492,77 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>625 492,77 €</b>	<b>100,00%</b>

**Le Conseil municipal**, après en avoir délibéré,

**DECIDE, à l'unanimité**

**D'APPROUVER** le plan de financement de la finalisation de l'Espace Sportif Associatif Polyvalent (ESAP)

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 22 mars 2021

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture

Prefecture Martinique  
Bureau de légalité  
REÇU LE

31 MARS 2021

